



Premières affectations cadres C 91 arrivées dans les Hauts-de-Seine : un premier résultat de la mobilisation

Au 1er septembre la situation des effectifs dans la DDFIP 92 était de -76C et de -94 B. Dès le mois de juin la section CGT a alerté les personnels, la direction locale et la direction générale.

En CAP nationale les élus de la CGT et de l'ensemble des organisations syndicales ont revendiqué le pourvoi des postes vacants par l'appel de toutes les listes complémentaires.

La DG a fait savoir en juillet qu'elle procéderait à un recrutement de 907 cadres C supplémentaires par appel de la liste complémentaire.

Jeudi dernier a été connu le projet de première affectation des agents C recrutés dans ce cadre. **91 agents (51 filière fiscale et 40 filière gestion publique) devraient arriver dans le 92 avec effet au 1er octobre.**

C'est un résultat important, particulièrement dans le contexte actuel d'austérité exacerbée (pacte de responsabilité...).

Il est à mettre à l'actif des actions menées à tous les niveaux : initiatives des élus nationaux, boycott de certaines CAPN (1ère séance), pétitions largement signées dans les services, demandes d'audience...

La section CGT avait dès le mois de juillet demandé audience à la DG. Le Chef du service des ressources humaines de la DGFIP tout en indiquant à la section qu'il ne recevrait pas de délégation a répondu que son service « faisait le maximum » pour pourvoir les vacances d'emplois.

Dans le département une délégation des collègues de Suresnes avec la CGT a été reçue le 21 août par la direction pour demander le pourvoi des postes vacants.

Dans chacune des heures mensuelles d'information qui se sont tenues la question des effectifs était au premier rang des revendications des agents.

Devant la situation extrêmement tendue dans les services et sous la pression de la mobilisation la direction générale a dû se résoudre à procéder à ce recrutement.

C'est la démonstration que l'action collective des personnels avec leurs représentants peut faire reculer la direction générale qui entend appliquer à notre administration les politiques d'austérité.

Le sous effectif subsiste dans la catégorie C au plan national (-1463), dans la catégorie B au plan national (-1700) et local (-94) ; le projet de loi de finances prévoit plus de 2000 nouvelles suppressions d'emplois en 2015 et l'administration entend poursuivre les restructurations (concentrations-suppressions de service).

La CGT Finances publiques 92 appelle tous les agents à rédiger sur tous les sites les cahiers de revendications et à les faire remonter par la section à la direction, notamment à l'occasion des prochains CTL.

Pour développer la mobilisation sur les revendications, rejoignez la CGT Finances publiques.

